

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juillet 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 23 et 24 juillet 2020

2020 DAE 139 Lancement de l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement » (6 000 000 euros).

Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1511-3 ;

Vu la délibération 2020 SG 17 en date du 18 mai 2020 « Lancement d'un plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19 » ;

Vu le projet de délibération en date du 17 juillet 2020 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de lancer l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement » ;

Sur le rapport présenté par Mme Afaf GABELOTAUD, au nom de la 1e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à lancer l'appel à projets « Relancer mon entreprise autrement » doté de 6 000 000 euros dont le règlement est joint en annexe.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2020, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO